



**Agence des temps  
de la MRC de Charlevoix-Est**  
Pour mieux concilier travail et vie personnelle



Le bulletin mensuel du laboratoire rural en association  
travail-vie personnelle de la MRC de Charlevoix-Est

## Le tempo Charlevoisien

### Chronique Tic Tac - Actualités

#### Le temps des fêtes

C'est le temps des réjouissances et des courses folles par-ci par-là entre l'épicerie et les magasins... Mieux vaut organiser son temps pour ne pas être pris à la dernière minute!

Ceux qui seront en vacances ou en quasi-vacances auront peut-être le temps de se reposer, entre deux fêtes familiales. Les travailleuses et travailleurs à horaire atypique, notamment dans le domaine hôtelier, jongleront entre les rassemblements familiaux et les quarts hétéroclites de travail.

C'est aussi le temps d'être responsable pour éviter que le temps des fêtes ne devienne un temps sombre de souvenirs malheureux. Après une soirée arrosée, donnez donc vos clés! N'oubliez pas qu'Opération Nez Rouge sera en fonction du 30 novembre au 31 décembre 2012. Voici les numéros de téléphone pour la région de Charlevoix : 418-620-5016 La Malbaie et 418-240-4011 pour Baie-Saint-Paul.

### Le temps de savoir

#### Le programme de certification d'entreprise: en route

Le comité « certification » de l'Agence des temps a repris les travaux en novembre.

Au cours de cette réunion, les membres du comité ont d'abord échangé leurs idées au sujet du nom et du logo de la certification à naître. Ensuite, en conformité avec les prémisses qui étaient ressorties lors de la dernière réunion de mars 2011, le comité s'est penché sur les critères d'attribution de la certification.

Le comité « certification » se réunira à nouveau au cours de la première semaine de février 2013. à suivre...

### En deux temps, trois mouvements - Chronique sur les projets terrains

#### Des nouvelles du répit-garderie de la Maison de la Famille de Charlevoix

L'agente de développement de l'Agence des temps a visité la Maison de la Famille de Charlevoix au début novembre dans le but de faire le suivi du projet « concilier répit-garderie / travail / famille ».

En effet, l'organisme avait obtenu un soutien financier de 10,000\$ pour l'année d'activités 2011/2012 pour le développement de ce projet dans le cadre du programme de financement de projets en CTPV de l'Agence des temps de la MRC de Charlevoix-Est. Ce coup de pouce a permis à l'organisme d'élargir l'offre du service de répit-garderie à une clientèle qui, habituellement, n'est pas visée par le financement du Ministère de la famille, principal revenu de l'activité. Au total, pour l'année 2011-2012, ce sont 27 familles (25 familles de parents-travailleurs et 2 famille de parents-étudiants) qui ont pu utiliser le service de répit-garderie jusqu'à un maximum de 3 jours par semaine. 36 enfants ont été rejoints.

Le projet « concilier répit-garderie / travail / famille » permet à ces familles de compléter leur mode de garde et contribua à faciliter leur conciliation travail-famille.

Pour plus d'information : <http://www.maisonfamillecharlevoix.com/#lrépit-garderie>

### Le temps d'écouter - Chronique sur la consultation du milieu

#### Un profil Facebook pour l'Agence des temps?

L'Agence des temps explore la possibilité de développer sa page Facebook.

Si votre organisation a sa page Facebook, nous aimerions recueillir vos commentaires / recommandations au sujet de ce média social.

Qu'apporte-t-il à votre organisation/projet?

Prière de faire parvenir vos commentaires par courriel à [civp@mrccharlevoixest.ca](mailto:civp@mrccharlevoixest.ca).

### Décalage horaire -

#### Le Canada: 19ème meilleur pays pour être mère

Le Canada a été classé au 19ème rang des meilleurs pays pour être mère par l'ONG « Aide à l'enfance », mieux connue sous « Save the children ». Ce résultat a été publié en mai 2012 dans un rapport annuel sur la situation des mères. Il faut spécifier que le Canada est 19ème sur les 43 pays « les plus développés ». Parmi les indicateurs déterminant le classement, on retrouve, entre autres, le nombre d'années d'études des mères, le taux de mortalité infantile et de mortalité maternelle, le taux d'utilisation des moyens de contraceptions, les mesures de congés de maternité, etc.

Les trois premiers rangs sont détenus par la Norvège (1er rang), L'Islande (2ème rang) et la Suède (3ème rang). Quand on se compare, on se console : les États-Unis d'Amérique logent au 25ème rang et le Japon, au 30ème rang.

Il est certain que, pour le classement des pays « les plus développés », les politiques de congés de maternité ont joué un important rôle. À cet effet, je me suis rappelé un ouvrage dirigé par Diane-Gabrielle Tremblay dans lequel sont présentées différentes mesures de la Suède reliées aux congés parentaux, familiaux et de maternité. Voici quelques unes de ces mesures qui distinguent ce pays du Canada :

- Selon certaines conditions, un congé parental de 450 jours payé (à 90% et à 80% du salaire) peut être pris à temps plein, en totalité par un parent ou partagé entre les deux parents d'ici à ce que l'enfant ait atteint 18 mois.
- 180 jours s'ajoutent pour chaque enfant additionnel du couple ou pour des naissances multiples. (Tremblay et Al., 2005, p.235)
- Ces 450 jours de congé parental peuvent également être utilisés en tout temps avant que l'enfant n'ait huit ans. (Ibid., p.235)
- La loi suédoise prévoit également un congé avec compensation financière de 60 jours par année par enfant de douze ans et moins pour prendre soin d'un enfant malade. (Ibid., p.236)

Pour le rapport de l'ONG "Save the children" (en anglais seulement):

<http://www.savethechildren.org/atf/cf/%7B%2Fdef2ebe-10ae-432c-9bd0-df91d2eba74a%7D/STATE-OF-THE-WORLDS-MOTHERS-REPORT-2012->